Appel d'offres ouvert
DCE n°2025/1269/EdA-DA

Fourniture de produits alimentaires au profit des clients de l'EdA implantés en Guyane

Modalités d'inscription et de remise des offres sur la PLACE

Dans le courant du mois d'avril 2015, l'Economat des armées a opéré progressivement la bascule de sa plate-forme électronique de publicité, pour quitter la plate-forme Dématis (www.e-marchespublics.com) et rejoindre la PLACE (plate-forme des achats de l'Etat, www.marches-publics.gouv.fr).

Modalités d'inscription

La page d'accueil de la plateforme est accessible par simple navigateur et ne nécessite aucun équipement spécifique. En bas à droite de la page d'accueil, saisir son SIREN, son SIRET ou son identifiant national. Dès lors, l'entreprise a accès à un formulaire où il convient d'indiquer ses coordonnées ainsi que ses futurs identifiant et mot de passe. Par la suite, le candidat pourra également créer et gérer des comptes pour d'autres membres de son entreprise.

Le candidat peut prendre connaissance des modalités d'inscription dans le « guide d'utilisation - utilisateur entreprise », situé dans le champ « aide » de la plateforme.

Modalités de remise des offres

Les candidatures et les offres sont uniquement communiquées par voie électronique via la plateforme des achats de l'Etat (PLACE) : https://www.marches-publics.gouv.fr.

La signature électronique n'est pas requise pour la présente procédure.

Pour toute question relative au téléchargement du dossier ou à la remise des offres, il convient de se rendre à l'adresse suivante :
https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntreprisePremiereVisite

Le numéro de téléphone du support PLACE est le suivant : 00 33 1 76 64 74 07.

Seules les données collectées sur la plateforme font foi et peuvent être utilisées pour déposer des plis. Les erreurs liées à l'utilisation de données extérieures à la plateforme peuvent entraîner le rejet de l'offre. Le pouvoir adjudicateur décline toute responsabilité du fait d'éventuelles récupérations de fichiers contenant des erreurs.

Lorsque le candidat dépose ses plis, il reçoit en retour un accusé de réception signé par la plate-forme indiquant la bonne réception des plis et rappelant les caractéristiques essentielles de la consultation. Cet accusé de réception par courrier électronique sert de preuve de dépôt opposable pour le soumissionnaire.

Le candidat peut effectuer à titre de copie de sauvegarde une transmission sur support physique électronique (CD-ROM, clé USB…) ou sur papier. Cette copie des dossiers des candidatures et des offres est destinée à

se substituer en cas d'anomalie au dossier des candidatures et des offres transmis par voie électronique au pouvoir adjudicateur.

Cette copie de sauvegarde est transmise au pouvoir adjudicateur dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres. Elle est ouverte dans les cas suivants :

- lorsque dans les candidatures et les offres transmises par voie électronique, un programme malveillant (ou « virus ») est détecté par le pouvoir adjudicateur ;
- lorsqu'une candidature ou une offre a été transmise par voie électronique, mais n'est pas parvenue au pouvoir adjudicateur dans les délais (ex : aléas de transmission), alors que la copie de sauvegarde est, elle, parvenue dans les délais ;
- en cas de défaillance du système informatique supportant la dématérialisation.

En cas d'envoi d'une copie de sauvegarde, celle-ci est placée dans un pli scellé comportant la mention lisible « COPIE DE SAUVEGARDE » avec les références précises de la procédure et le nom du soumissionnaire.

Les dossiers transmis par voie électronique, parvenus hors délai, sont effacés des fichiers du pouvoir adjudicateur sans être lus. Le candidat en est informé.